

# L'ALLEVARDIN n°1

BIEN VIVRE À ALLEVARD

Mairie d'Allevard-les-Bains | MAI 2026

Photo du 1er mai 2026, fête des classes en 6



# SOMMAIRE

|                             |    |
|-----------------------------|----|
| Édito du Maire.....         | 3  |
| Vie municipale.....         | 4  |
| Cadre de vie & travaux..... | 10 |
| Économie locale.....        | 12 |
| Environnement.....          | 16 |
| Sport & culture.....        | 18 |
| Jeunesse & éducation.....   | 22 |
| Solidarité & social .....   | 24 |
| Sécurité & prévention.....  | 26 |
| Expression politique.....   | 28 |
| Allevard en images.....     | 29 |
| État civil.....             | 30 |

**Scannez le QR code**  
pour retrouver tous les  
bulletins municipaux  
en version numérique sur  
le site de la Ville !



## L'ALLEVARDIN - NUMÉRO 1

Édité par la commune d'Allevard-les-Bains  
Place de Verdun, 38580 Allevard-les-Bains - Tél. 04 76 94 50 24  
Directrice de la publication : Martine Kohly  
Rédaction : Évariste Serre et Axelle Blanc  
Maquette et mise en page : Axelle Blanc  
Papier recyclé certifié



# EDITO DU MAIRE

**Chères Allevardines, chers Allevardins,**

*Je m'adresse à vous aujourd'hui pour la première fois, dans ce bulletin municipal, en tant que maire de notre belle commune d'Allevard. Vous nous avez accordé votre confiance, et avec l'ensemble de l'équipe municipale, nous mesurons pleinement l'engagement que cela représente.*

*Depuis notre installation, une dynamique nouvelle s'est mise en place. Les élus unis par une même volonté de servir l'intérêt général, travaillent avec sérieux et détermination avec les services de la mairie. Nous avons à cœur d'agir avec transparence, proximité et efficacité, en étant à l'écoute de chacune et chacun d'entre vous.*

*Je tiens à saluer tout particulièrement le travail remarquable des services municipaux, et notamment celui des équipes techniques. Leur mobilisation quotidienne est essentielle au bon fonctionnement de notre ville. Ces dernières semaines, leur engagement s'est traduit par des actions concrètes et visibles, en particulier en matière de propreté urbaine. Nettoyage des espaces publics, entretien des voiries, valorisation des lieux de vie : ces efforts contribuent directement à la qualité de notre cadre de vie, à laquelle nous sommes tous attachés.*

*La propreté d'une ville est l'affaire de tous. Elle repose bien sûr sur l'implication des services, mais aussi sur le civisme de chacun. Nous poursuivrons nos actions dans ce domaine, avec l'ambition de renforcer encore l'attractivité et le bien-être à Allevard.*

*Ce début de mandat est aussi celui de la construction. Nous travaillons à définir les priorités des années à venir, en tenant compte des enjeux environnementaux, économiques et sociaux qui concernent notre territoire. Notre objectif est clair : faire d'Allevard une commune dynamique, accueillante et durable.*

*Je souhaite également souligner l'importance de nos commerces de proximité, qui participent pleinement à la vitalité et à l'animation de notre commune. Dans un contexte parfois exigeant, nous sommes aux côtés des commerçants pour les accompagner et valoriser leur rôle essentiel dans la vie locale. Leur dynamisme est une richesse précieuse pour Allevard.*

*Par ailleurs, plusieurs travaux sont actuellement en cours ou en phase d'aboutissement. Nous sommes attentifs à leur bon déroulement et veillons à limiter autant que possible les désagréments pour les riverains.*

*Je souhaite que ce bulletin municipal soit un lien vivant entre vous et votre mairie. Vous y trouverez des informations utiles, des projets en cours, mais aussi des initiatives locales qui font la richesse de notre commune.*

*Avec toute mon implication et celle de l'équipe municipale, nous avançons avec détermination pour répondre à vos attentes et construire ensemble l'avenir d'Allevard.*

*Ce bulletin sera distribué par les élus, encore l'occasion de vous rencontrer.*

*Avec cœur,*

*Martine Kohly*



# Vie Municipale



## Installation du nouveau conseil municipal

Le nouveau conseil municipal d'Allevard s'est installé fin mars. Au-delà du moment institutionnel, cette prise de fonction s'inscrit avant tout dans une volonté claire : être au plus près des habitants et agir concrètement pour l'avenir d'Allevard.

Dès leur installation, les élus se sont immédiatement mis au travail avec engagement et détermination, conscients des responsabilités qui leur incombent et des attentes exprimées par les habitants.

Les rencontres se sont multipliées, dès les premiers jours, avec les habitants, les commerçants et les associations. Elles ont été, riches et sincères, et témoignent d'un attachement profond à la vie locale et d'un désir partagé de faire avancer notre commune. Elles permettent de conforter les échanges que nous avons eus avec vous pendant la campagne et aussi de mieux comprendre les attentes, les besoins, mais aussi les idées qui feront l'Allevard de demain. Parallèlement, un travail étroit et un lien se tissent avec les agents de la mairie, dont l'engagement quotidien est essentiel. Leur connaissance du terrain et leur professionnalisme sont des atouts précieux pour construire des actions efficaces et durables.

Aujourd'hui, une dynamique collective est en marche. Élus, citoyens, acteurs économiques et associatifs, services municipaux : chacun a un rôle à jouer. Tous travaillent dans un même objectif, celui de l'amélioration continue de notre cadre de vie.

C'est ensemble, dans le dialogue et l'action, que nous construirons l'avenir d'Allevard.

## Les nouveaux visages de la municipalité



**Marc ROSSET**

1er adjoint délégué aux ressources humaines, aux services techniques, à l'urbanisme et au foncier, aux relations avec l'intercommunalité et au suivi des SPL



**Cyril PABAN**

3ème adjoint délégué aux finances, à la comptabilité, aux systèmes d'information et aux délégations de service public



**Jean-Jacques HEIRIES**

5ème adjoint délégué aux travaux (grands projets), à la voirie (opérations structurantes), à la prévention des risques et à la commission d'appel d'offres



**Magali LACREUSE**

2ème adjointe déléguée à l'éducation, à la jeunesse et à l'accueil de loisirs



**Béatrice LEBEAU**

4ème adjointe déléguée à l'action sociale, au CCAS, au handicap, à la gestion du cimetière et à l'état civil



**Patricia ARNAUD**

Déléguée aux écoles des arts et de musique, à la programmation culturelle, à la bibliothèque et aux associations caritatives



**Evelynne CAMILLERIE**

Déléguée au patrimoine culturel et historique et aux associations culturelles



**Evariste SERRE**

Délégué à la communication, à l'information municipale et au protocole



**Patrick BARRIER**

Délégué aux commerces, à l'attractivité économique et au tourisme



**Joris DUMONT**

Délégué aux sports, à l'animation et à la coordination des événements



**Lydie BERTONI**

Conseillère municipale



**Philippe RICHON**

Conseiller municipal



**Bastien LEFRANC**

Conseiller municipal



**Simon MARMOLLE**

Conseiller municipal



**Lucie BIDOLI**

Conseillère municipale



**Coralie SANCHES RODRIGUEZ**

Conseillère municipale



**Denis PICCEU**

Délégué aux mobilités douces, au mobilier urbain lié aux déplacements, au CISPD et à la prévention spécialisée



**Philippe CHAUVEL**

Délégué à l'environnement, à la transition écologique, à la forêt et au développement durable



**Véronique DESROZES**

Déléguée au lien intergénérationnel, au conseil des jeunes et au conseil des sages



**Lisélie BOISNEAU**

Conseillère municipale



**Margaux ROY**

Conseillère municipale



**Chantal ANSELMINO**

Conseillère municipale



**Vanessa PINTO**

Conseillère municipale



**Justin JAY-ALLEMAND**

Conseiller municipal



**Quentin JULIEN**

Conseiller municipal



**Matthieu CÔTE**

Conseiller municipal



## Finances communales : poser des bases solides pour l'avenir

Voilà un peu plus d'un mois que Cyril PABAN a pris ses fonctions d'élu adjoint aux finances et à la trésorerie, et il tient à remercier pour la confiance qui lui a été accordée.

La gestion de la dépense publique est un enjeu essentiel pour notre commune. Elle nécessite rigueur et responsabilité, d'autant plus dans un contexte budgétaire contraint, marqué par le remboursement de la dette et par des besoins d'investissements importants.

Une première phase de travail, centrée sur l'observation et l'analyse, est actuellement engagée. Elle inclut la mise en place d'outils de pilotage budgétaire indispensables pour disposer d'une vision claire, fiable et partagée de la situation financière, et pour renforcer une gestion saine et maîtrisée des finances publiques.

Les actions de ces premiers mois sont prioritairement orientées vers la maîtrise des opérations en cours et des dépenses utiles, en lien direct avec le bon fonctionnement des services municipaux, la propreté et la voirie, qui constituent des enjeux majeurs du quotidien.

Ce travail permettra ensuite de définir des axes d'investissements raisonnés, au travers d'un plan pluriannuel, cohérent avec les capacités financières de la commune et visant à améliorer durablement l'efficacité du fonctionnement communal.

### Le saviez-vous ?

Dans le budget d'une commune, une grande partie des dépenses est déjà engagée chaque année : fonctionnement des services municipaux, entretien des équipements, propreté, voirie et remboursement de la dette.

Ces charges laissent des marges de manœuvre limitées, ce qui rend indispensable la priorisation et la planification des choix budgétaires.

C'est pourquoi les investissements communaux sont pensés sur plusieurs années : ils doivent être utiles, finançables et adaptés aux moyens réels de la commune, afin de répondre aux besoins des habitants sans fragiliser l'équilibre financier.

**Une gestion rigoureuse aujourd'hui permet de préserver les services publics et de préparer l'avenir.**



## Un retour précieux au sein des services techniques

Bien connu des Allevardins, Sylvain Balbo a longtemps œuvré au service de la commune en tant qu'agent des services techniques. Après plusieurs années d'engagement, il avait fait valoir ses droits à la retraite, laissant derrière lui le souvenir d'un travail sérieux et apprécié de tous.

À la suite du départ du directeur des services techniques, la commune a pu compter sur son retour temporaire afin d'assurer un renfort précieux dans cette période de transition. Son expérience, sa connaissance fine du terrain et son sens du service public ont constitué un appui particulièrement important pour les équipes municipales.

Présent aux côtés des agents, il contribue efficacement au bon fonctionnement des services techniques et à la continuité des missions quotidiennes, essentielles à la vie de la commune.

Ce retour ponctuel dans la vie active est l'occasion pour la municipalité de lui adresser ses remerciements sincères pour son implication, sa disponibilité et son attachement à la collectivité.

## Les services techniques renforcent leurs équipes avec Jean-Christophe Bernard

Depuis plusieurs mois, les habitants d'Allevarde ont pu croiser Jean-Christophe Bernard aux côtés des équipes des services techniques, dans le cadre de ses interventions en tant que prestataire de service.

Fort de cette première collaboration et de son intégration réussie au sein des équipes, Jean-Christophe Bernard rejoint désormais officiellement les services techniques de la commune en tant qu'agent.

Son professionnalisme, sa réactivité et son implication dans les missions confiées ont rapidement permis de consolider sa place au sein du service. Cette évolution vient renforcer durablement les moyens humains de la commune au service de l'entretien et du cadre de vie.

La municipalité lui souhaite la bienvenue dans ses nouvelles fonctions et se réjouit de cette continuité dans le travail engagé au service des Allevardins.



La municipalité recrute des **emplois saisonniers**, notamment au sein des services techniques et du Pôle Enfance Jeunesse : n'hésitez pas à envoyer votre candidature à **[rh@allevard.fr](mailto:rh@allevard.fr)**

# Vie Municipale

Du 1er juin au 3 juillet, l'équipement sera prioritairement dédié à l'accueil des scolaires, selon le planning établi. Sont concernés les écoles publiques d'Allevard, l'école privée Saint-Hugues, l'école de La Chapelle-du-Bard ainsi que la collégiale d'Allevard.

## Ouverture de la piscine le 1er juin !

S'agissant de l'ouverture au public, les horaires seront les suivants :

- En juin : lundi, mardi, jeudi et vendredi de 12h à 13h30 et de 16h30 à 19h ; mercredi de 12h à 19h ; samedi et dimanche de 10h à 19h
- Du 5 juillet au 31 août : du samedi au jeudi de 10h à 19h et le vendredi de 10h à 21h
- En septembre : lundi, mardi, jeudi et vendredi de 12h à 13h30 ; mercredi de 12h à 19h ; samedi et dimanche de 10h à 19h



La piscine restera ouverte jusqu'au dimanche 20 septembre 2026 inclus.

Les tarifs restent inchangés par rapport à la saison 2025 (2,40 € pour les enfants et 3,80 € pour les adultes).

## Mise en place de comités consultatifs pour renforcer la participation citoyenne



Dans le cadre du renforcement de la participation citoyenne, la commune a mis en place lors du conseil municipal du 11 mai des comités consultatifs portant sur des sujets d'intérêt communal, concernant tout ou partie du territoire.

Ces comités sont ouverts à des personnes ne faisant pas partie du conseil municipal, notamment des représentants des associations locales, afin de favoriser une large concertation.

Les comités créés sont les suivants :

- Environnement, forêt & agriculture
- Éducation
- Cohésion sociale
- Tourisme & attractivité
- Travaux
- Sports
- Patrimoine & culture
- Comités de quartiers
- Tranquillité publique



Chaque comité est présidé par un membre du conseil municipal, désigné par le maire.

Ils pourront être consultés par le maire sur toute question ou projet relatif aux services publics et aux équipements de proximité, en lien avec les domaines d'activité des associations représentées. Les comités auront également la possibilité de soumettre au maire toute proposition concernant des problématiques d'intérêt communal pour lesquelles ils ont été constitués.

Un appel à candidatures sera prochainement lancé afin de constituer ces comités.

## Site internet de la ville : modalités d'inscription et de mise à jour des contenus



Le site internet de la Ville d'Allevard permet de valoriser les acteurs économiques, les associations et les événements locaux. Commerçants, entreprises et associations peuvent demander la création ou la mise à jour de leur page en envoyant à [a.blanc@allevard.fr](mailto:a.blanc@allevard.fr) : photo, description et coordonnées.

La rubrique Agenda, accessible en page d'accueil, permet également d'annoncer vos événements. Pour y figurer, merci d'adresser par mail une affiche ou photo, ainsi qu'une présentation et les informations utiles (date, lieu, horaires...).

Afin de faciliter le traitement des demandes, merci d'anticiper vos envois.



## Modernisation du standard de la mairie : un service plus accessible

La mairie poursuit l'amélioration de ses services au public avec la modernisation de son standard téléphonique.

Cette évolution technique vise à répondre à une problématique récurrente : les appels qui n'aboutissaient pas toujours ou les difficultés à joindre directement les services. Grâce à ce nouvel équipement, les échanges téléphoniques seront désormais plus fluides et plus fiables, afin de garantir une meilleure accessibilité de la mairie pour l'ensemble des usagers.

D'ici quelques jours, le nouveau standard sera pleinement opérationnel et la mairie de nouveau joignable dans de meilleures conditions.

Cette amélioration s'inscrit dans la volonté municipale de renforcer la qualité de l'accueil et la proximité avec les habitants.

## Les derniers médaillés de la Ville à l'honneur



La Ville d'Allevard-les-Bains a remis ses médailles à cinq personnalités dont l'engagement contribue activement au dynamisme et au rayonnement de la commune : Agnès David, Geneviève Lardière, Jean-Baptiste Zanardi, José Alexandre et Jean-Michel Bailly.

Leurs parcours, qu'ils soient associatifs, professionnels ou culturels, illustrent des valeurs fortes d'engagement, de solidarité et de transmission. Par leur investissement constant, ils participent au quotidien à la vie locale et à la richesse du tissu communal.

La municipalité adresse ses plus sincères félicitations aux lauréats et les remercie pour leur dévouement exemplaire au service de la collectivité.

# Cadre de vie & travaux

## Voirie et travaux communaux

Plusieurs chantiers ont été réalisés dans les hameaux (Montouvrard, Glapigneux, Ronzière...), avec des réfections ponctuelles de chaussée.

Un diagnostic complet des voiries communales est actuellement en cours afin d'identifier l'ensemble des désordres (nids de poule, fissures, orniérage, regards affaissés, plaques descellées...). Il permettra d'établir un programme de travaux qui débutera dans l'été.

Selon les cas, les réparations seront soit temporaires en attendant des interventions plus lourdes (notamment en cas de travaux d'assainissement), soit traitées dans le cadre de campagnes de réfection planifiées sur plusieurs années. Cette démarche vise à structurer un entretien durable du réseau routier.

Des commandes ont également été passées pour le renouvellement du marquage au sol, notamment pour les passages piétons les plus effacés.

## Rue de Cotard

Les travaux de reprise de l'assainissement et de l'eau potable se poursuivent rue de Cotard. Une concertation sera ensuite engagée afin de définir la future configuration de la voirie, adaptée aux besoins du quartier. Cette démarche associera habitants et expertise technique afin d'être reproduite sur d'autres opérations similaires.

## Aménagements extérieurs

Les travaux engagés sur la place et dans le parc de l'Ermitage se poursuivent.

Concernant la place, afin de limiter l'impact sur la vie locale et les commerces, le chantier est organisé par phases, avec une mobilisation forte des entreprises pour respecter les délais définis. Les travaux sont ainsi livrés progressivement.

À ce jour, le square pour enfants est achevé. Le centre de la place devrait être finalisé mi-mai, et la zone entre l'église et la banque livrée en dernier, d'ici la fin du mois de mai. Ces échéances restent toutefois dépendantes des conditions météorologiques.

Un travail d'appropriation des nouveaux espaces sera ensuite mené, notamment avec l'office de tourisme, dans la perspective des marchés d'été.

Les aménagements du parc de l'Ermitage sont quasiment terminés. Les deux accès supérieurs seront finalisés afin de permettre une liaison directe avec le trottoir. Les services techniques ont également procédé à un nettoyage important des abords du tennis et du terrain de boules. Du nouveau mobilier viendra prochainement compléter l'aménagement. Ce nouvel espace, agréable et ombragé, a vocation à devenir un lieu de vie apprécié des habitants durant l'été.

## Sécurisation des déplacements

En lien avec le Département, une réflexion est en cours sur l'aménagement de la route devant le collège. L'expérimentation des chicanes avec balises n'ayant pas donné satisfaction, d'autres solutions sont à l'étude pour améliorer la sécurité et réduire la vitesse. Une attention particulière sera portée aux mobilités douces, notamment les déplacements à vélo, avec des mesures de vitesse pour objectiver les choix d'aménagement.



## Bâtiments



Le patrimoine communal d'Allevard est riche et constitue un véritable atout pour la commune. Il nécessite toutefois un entretien régulier et rigoureux, certains bâtiments présentant des signes de vieillissement.

Un diagnostic global est en cours afin d'identifier les travaux nécessaires et d'établir une programmation pluriannuelle. Ce travail a été engagé en priorité sur les écoles.

Le bâtiment des Flocons a par ailleurs été réhabilité afin d'accueillir des associations ne pouvant plus utiliser la maison des Forges. Cette dernière a été fortement endommagée par une fuite d'eau en début d'année. Des expertises sont en cours afin de définir les suites à donner. Compte tenu de son état et du manque d'entretien constaté, les travaux nécessaires seront importants et s'inscriront dans la durée.

## La propreté, une responsabilité partagée

Depuis plusieurs semaines, les élus et les services techniques sont pleinement mobilisés pour améliorer la propreté de notre commune. Des actions concrètes ont été mises en place : nettoyage approfondi des rues, interventions régulières des équipes, mais aussi organisation d'un ramassage citoyen qui témoignent d'un réel engagement collectif. Ces efforts commencent à porter leurs fruits, et nous pouvons tous constater une amélioration du cadre de vie. Toutefois, ces actions ne peuvent être pleinement efficaces sans l'implication de chacun.

La propreté de notre ville est l'affaire de tous. Elle repose sur des gestes simples, quotidiens, mais essentiels : ne pas jeter de déchets au sol, utiliser les équipements à disposition, ramasser les déjections de son animal.

Il est aujourd'hui difficilement admissible de constater que, dès le lendemain du passage des équipes de nettoyage, certaines rues se retrouvent à nouveau souillées par des mégots ou des déjections canines. Ces comportements nuisent à l'ensemble des habitants et viennent réduire à néant les efforts engagés par la collectivité.

Nous appelons donc au sens des responsabilités de chacun. Respecter notre cadre de vie, c'est aussi respecter le travail des agents municipaux et celui des citoyens.

Continuons à agir ensemble pour faire d'Allevard une commune propre, agréable et accueillante.



Au-delà des réalisations visibles, un important travail administratif est nécessaire pour permettre la bonne conduite des projets. Plus de vingt arrêtés ont ainsi été pris en un mois afin de sécuriser et encadrer les interventions des différents acteurs. Les services municipaux sont remerciés pour leur rigueur et leur engagement dans le suivi de ces opérations.

# Économie locale



## Ça bouge au Snack Clair Matin pour la saison estivale

Situé à l'entrée du camping Clair Matin à Allevard, le Snack Clair Matin est ouvert du 18 avril au 30 septembre 2026 et accueille habitants comme visiteurs dans une ambiance conviviale et chaleureuse, pour partager un moment gourmand à tout moment de la journée.

Attaché à une cuisine simple, généreuse et faite maison, le Snack Clair Matin propose une restauration variée adaptée à toutes les envies : poké bowls, burgers, salades, viandes du boucher, fish and chips, plats du jour ainsi que différentes formules à déguster sur place ou à emporter. Chaque jour, un menu est préparé avec des produits sélectionnés avec soin afin d'offrir une cuisine familiale, savoureuse et accessible.

Repris la saison dernière par Kristell Mbarga, le snack est cette année rejoint par Adrien Fontaine, renforçant une dynamique locale qui s'adresse autant aux vacanciers qu'aux Allevardins.

Le Snack Clair Matin accorde également une attention particulière à sa clientèle, avec simplicité, proximité et bonne humeur, dans un cadre agréable propice aux repas en famille, entre amis ou entre collègues.

📍 20 rue des Pommiers ☎ 07 44 40 01 92



## Une nouvelle dynamique artistique à Allevard : les Ateliers de l'Épinette

Allevard accueille récemment une nouvelle habitante engagée dans la création artistique : Chloé Hunzinger, auteure et réalisatrice de films documentaires diffusés sur France Télévisions. Après avoir vécu à Strasbourg et Colmar, elle a fait le choix de s'installer dans la commune et d'y développer un projet de transmission artistique.

Elle y a créé les Ateliers de l'Épinette, un espace dédié à la création en petit groupe (trois participants), favorisant un accompagnement personnalisé. Plusieurs formats sont proposés, notamment des ateliers d'écriture, des ateliers Polaroid ou encore des ateliers de mail art, dans une approche sensible mêlant texte et image.

Issue d'une famille d'artistes, Chloé Hunzinger développe depuis une trentaine d'années un travail d'auteure et de réalisatrice. À travers ses ateliers, elle souhaite aujourd'hui transmettre son expérience et partager sa démarche artistique. Encore peu connue en Isère et en Savoie, elle souhaite faire découvrir ses ateliers aux habitants du territoire et contribuer ainsi à la vie culturelle locale.

🌐 [chloehunzinger.fr](http://chloehunzinger.fr) ☎ 06 73 64 86 84

## La Pharmacie des Thermes : une nouvelle étape

Depuis le 1er juillet 2025, la Pharmacie des Thermes est désormais dirigée par Monsieur Grégoire Bonnet-Gonnet, à qui nous souhaitons la bienvenue dans ses nouvelles fonctions.

Originaire et bien connu à Allevard, il a fait toute sa scolarité dans la commune. Il a effectué l'ensemble de ses stages au sein de cette officine avant d'y exercer durant six années en tant que pharmacien adjoint. Il succède aujourd'hui à Madame Vallet et Monsieur Barrier, ce dernier ayant fait valoir ses droits à la retraite.

Dans un souci de continuité et de qualité de service, Monsieur Bonnet-Gonnet a fait le choix de conserver l'ensemble de l'équipe en place, avec notamment Madame Vallet qui poursuit son engagement en tant que pharmacienne adjointe.

La pharmacie reste un acteur de proximité essentiel et propose de nombreux services : matériel médical, phytothérapie, conseils en nutrition, entretiens pharmaceutiques, vaccinations ainsi que divers dépistages (Covid, grippe, cystites, angines...).

La Pharmacie des Thermes est ouverte tous les jours, à l'exception du samedi après-midi et du dimanche. Nous lui adressons tous nos vœux de réussite dans cette nouvelle aventure au service des Allevardines et des Allevardins.

📍 2 rue du Flumet ☎ 04 76 97 50 01



## Nouvelle boulangerie à Allevard : Tilopain



Depuis le 7 avril, une nouvelle boulangerie a ouvert ses portes à Allevard : Tilopain, portée par Gaspard et Estelle Asathal.

Animés par une véritable passion pour leur métier, ils proposent des produits entièrement faits maison, avec une attention particulière portée à la qualité des ingrédients et aux méthodes artisanales. Vous y trouverez notamment du pain biologique au levain, des brioches réalisées à partir de levure de panettone, ainsi qu'une variété de biscuits gourmands.

La boulangerie est ouverte du mardi au samedi, et fermée le dimanche et le lundi.

À noter également : l'ouverture d'un salon de thé vient compléter cette belle initiative, offrant un nouvel espace convivial au cœur de la commune.

Nous leur souhaitons la bienvenue à Allevard ainsi qu'un plein succès dans cette nouvelle aventure.

📍 3 rue des Meuniers





## Respirelax franchit un cap et fait d'Allevard la capitale de la respiration

Depuis des décennies, Allevard-les-Bains cultive un savoir-faire reconnu autour des bienfaits de la respiration, porté notamment par l'expertise de ses thermes. Cette tradition d'excellence s'est prolongée dans le numérique avec la création, en 2012, de l'application Respirelax par les Thermes d'Allevard. Aujourd'hui téléchargée plus de 4 millions de fois et utilisée chaque mois par plus de 500 000 utilisateurs, elle accompagne au quotidien des centaines de milliers de personnes dans leur pratique de la cohérence cardiaque.

2026 marque un tournant important : Respirelax n'est plus seulement une application. Le projet s'incarne désormais dans des événements, des rencontres et des expériences bien réelles, dédiées à la respiration consciente et à ses bienfaits sur la santé, le bien-être et la gestion du stress.

C'est dans cet esprit que naît le festival Respirelax, organisé les 12 et 13 juin prochains à Allevard. Pendant deux jours, habitants et visiteurs pourront découvrir une programmation riche et accessible à tous : ateliers de respiration, conférences, séances collectives, moments de détente et d'échange autour des pratiques de respiration consciente. L'événement se veut à la fois pédagogique, convivial et profondément ancré dans l'identité thermale de la commune.

En parallèle, Respirelax propose également des stages immersifs, véritables parenthèses de ressourcement de 2 à 4 jours, permettant d'approfondir les techniques de respiration et d'intégrer durablement ces pratiques dans son quotidien.

En choisissant Allevard comme lieu d'ancrage de ces initiatives, Respirelax confirme le rôle central de la commune comme véritable station de la respiration, alliant tradition thermale et innovation contemporaine.

Les habitants d'Allevard sont chaleureusement invités à prendre part à ces rendez-vous uniques, que ce soit pour découvrir, approfondir ou simplement vivre un moment de bien-être collectif.

Les inscriptions au festival et aux stages sont ouvertes dès maintenant sur le site : [respirelax.eu](https://respirelax.eu)



## Le snack du lac de la Mirande reprend du service pour la saison estivale

Romain et Jessica PIAU, déjà présents en tant que salariés lors des deux dernières saisons, reprennent cette année le snack du lac de la Mirande.

Ils accueillent le public tous les jours sauf le jeudi en basse saison (9h30 - 21h) et 7 jours sur 7 en juillet-août (9h - 21h30), dans une ambiance conviviale et familiale, esprit guinguette.

Le midi, une offre snacking variée est proposée : hot-dogs, pains bagnat, sandwiches, salades, fish and chips, tenders ou nuggets. Des options sucrées et des boissons sont disponibles toute la journée.

Le soir, à partir de 18h30, place aux pizzas, salades et planches apéritives, à déguster sur place ou à emporter. Des soirées à thème seront également organisées, notamment les lundis soirs, avec concerts et animations.

Un lieu agréable pour profiter des beaux jours au bord du lac, en famille ou entre amis.



## Nouveau label pour Allevard-les-Bains !

La Ville d'Allevard a obtenu le label **"Ville d'Accueil des Véhicules d'Époque"**, décerné par la Fédération Française des Véhicules d'Époque (FFVE). La commune a été informée de cette labellisation le vendredi 24 avril.

Ce label s'inscrit dans le programme national "Villes et Villages d'Accueil des Véhicules d'Époque", qui valorise les collectivités engagées dans la promotion du patrimoine automobile et le développement du tourisme lié aux véhicules anciens.

Il permet de renforcer l'attractivité du territoire en accueillant clubs, collectionneurs et passionnés, tout en dynamisant la vie locale et les commerces.

Une cérémonie officielle de remise du label sera organisée prochainement afin de célébrer cette reconnaissance.





## Le lac de la Mirande : un espace naturel à préserver

Véritable espace privilégié pour la biodiversité communale, le lac de la Mirande fait aujourd'hui l'objet d'une attention particulière. Il subit en effet les conséquences du déversement de sédiments liés aux débordements de la Jeannotte, ce qui impacte progressivement son équilibre naturel.

Alimenté principalement par la nappe d'accompagnement du Bréda, le lac est peu profond, n'ayant jamais dépassé 1,80 mètre. Deux sources viennent également compléter cet apport en eau. Toutefois, l'accumulation de sédiments a réduit les entrées d'eau, accélérant le phénomène naturel d'envasement.

Face à cette situation, une réflexion est en cours afin d'identifier des solutions permettant de renforcer l'alimentation en eau du lac et ainsi préserver cet écosystème fragile.

Par ailleurs, dans une démarche favorable à la biodiversité, la gestion des espaces autour du lac évolue. La tonte sera désormais raisonnée, avec la préservation de certaines zones afin de favoriser la floraison et le développement de la faune et de la flore locales.

Enfin, il est rappelé que, pour des raisons de sécurité et de protection de l'environnement, la baignade ainsi que toute forme de navigation sont strictement interdites.

Préserver le lac de la Mirande, c'est protéger un patrimoine naturel précieux au cœur de notre commune.

## Chenilles processionnaires : vigilance et prévention



Entre la mi-février et la fin du mois de mai se déroule la période dite de "procession de nymphose", durant laquelle les chenilles processionnaires quittent les arbres pour s'enfouir dans le sol. À ce stade de leur développement, elles représentent un danger pour l'homme et les animaux en raison de leurs poils urticants, présents à la fois sur les chenilles elles-mêmes, mais aussi dans les nids.

Afin de mieux évaluer les risques sur la commune, la municipalité invite les propriétaires de pins à se faire connaître en mairie et à signaler la présence éventuelle de nids.

Un arrêté préfectoral rend par ailleurs obligatoire la mise en place de dispositifs de piégeage, les chenilles processionnaires étant classées comme espèce nuisible.

Des pièges à collier peuvent être installés autour des troncs pour intercepter les chenilles lors de leur descente. Toutefois, pour des raisons de sécurité et d'efficacité, il est recommandé de faire appel à un professionnel. Celui-ci saura également identifier correctement l'espèce, toutes les chenilles n'étant pas dangereuses.

La vigilance et l'implication de chacun sont essentielles pour limiter la prolifération de ces insectes et protéger la santé de tous.

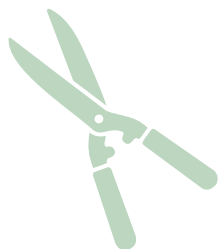
## Entretien des arbres, haies et arbustes : rappel de l'arrêté municipal



Déjà évoqué dans l'Allevardin de décembre, la commune d'Allevard-les-Bains rappelle l'entrée en vigueur d'un nouvel arrêté municipal encadrant l'entretien des arbres, arbustes et haies situés en bordure des voies publiques.

Cet arrêté vise à garantir la sécurité de tous, à préserver la biodiversité locale et à rappeler les obligations de chacun. En effet, des branches dépassant sur la voirie, des haies trop développées ou des arbres mal entretenus peuvent gêner la circulation, endommager les réseaux aériens et représenter un risque pour les usagers.

Par ailleurs, ces espaces végétalisés jouent un rôle essentiel pour la biodiversité, notamment en tant que refuge pour de nombreuses espèces d'oiseaux. C'est pourquoi les interventions d'élagage ou d'abattage sont interdites entre le 16 mars et le 15 août, période sensible correspondant à la saison de reproduction et de nidification.



En dehors de cette période, les propriétaires doivent veiller à :

- entretenir régulièrement arbres, haies et arbustes afin qu'ils ne débordent pas sur les voies publiques, parkings ou chemins ruraux ;
- élaguer ou supprimer les arbres dangereux ;
- s'assurer qu'aucune branche ne touche les réseaux aériens (électricité, éclairage public, télécommunications) ;
- évacuer immédiatement les déchets d'élagage sans dépôt sur le domaine public.

En cas de non-respect, et après mise en demeure restée sans effet, la commune pourra faire réaliser les travaux aux frais du propriétaire concerné. Une amende administrative pouvant aller jusqu'à 500 € pourra également être appliquée.

La municipalité remercie chacun pour son sens des responsabilités et sa contribution à la sécurité et à la qualité du cadre de vie.

### Petit rappel bruits et déchets verts :

Avec le retour des beaux jours, les tondeuses et travaux de jardinage reprennent. Afin de préserver la tranquillité du voisinage, leur utilisation est autorisée uniquement aux horaires suivants :

- Jours ouvrables : 8h30 – 12h et 14h – 19h30
- Samedi : 9h – 12h et 15h – 19h
- Dimanches et jours fériés : 10h – 12h

Le brûlage des déchets végétaux est interdit. Les déchets verts doivent être déposés en déchetterie. (Déchetterie de Crêts en Belledonne : du lundi au samedi 8h15 – 12h et 14h – 17h45, fermée les jours fériés).

### Prévention moustiques : agir ensemble pour un été serein



Les moustiques peuvent rapidement devenir une gêne importante dès le retour des beaux jours, notamment lorsque de petites quantités d'eau stagnante leur permettent de se développer autour des habitations. Sans dramatiser la situation, quelques gestes simples permettent souvent de limiter leur présence et de réduire les risques de prolifération à l'échelle d'un quartier ou de la commune.

Cette **bande dessinée** a été conçue pour vous aider à identifier les situations les plus courantes, à mieux comprendre ce qui favorise la présence des moustiques, à adopter les bons réflexes de prévention et à savoir vers qui se tourner selon les cas.





## Une saison hivernale 2025-2026 solide et dynamique pour les stations du territoire

La saison hivernale 2025-2026 confirme l'attractivité et la résilience des stations de ski du territoire, avec des résultats globalement en hausse, portés par une fréquentation soutenue, une météo globalement favorable et une mobilisation sans faille des équipes.

### Les 7 Laux : une saison de référence

Avec 131 jours d'ouverture, la station des 7 Laux enregistre une saison particulièrement performante. Le chiffre d'affaires atteint 13,1 M€ TTC, en progression de +8,68 % par rapport à l'an passé et de +21,63 % par rapport à la moyenne des quatre dernières saisons.

La fréquentation est également en hausse avec 533 351 journées skieurs (+7,48 %), générant 4,6 millions de passages aux remontées mécaniques. Côté sécurité, 769 interventions de secours ont été réalisées, soit un taux maîtrisé de 0,145 %, stable par rapport à la saison précédente.

Les conditions nivologiques ont nécessité 32 déclenchements préventifs d'avalanches (PIDA), dans un contexte marqué par 63 jours en risque 3 et 15 jours en risque 4, témoignant d'une gestion rigoureuse du domaine skiable.

La saison s'est conclue dans une ambiance festive et conviviale avec plusieurs événements marquants : water slide pour les 10 ans de l'ESI, animation DJ en altitude suivie d'une descente aux flambeaux, et chasse aux œufs organisée pour les familles.

### Le Collet : une progression régulière

Le Collet affiche également de bons résultats avec 111 jours d'ouverture et un chiffre d'affaires de 2,8 M€ TTC, en hausse de +6,96 % sur un an et de +23,23 % par rapport à la moyenne quadriennale.

La station totalise 185 343 journées skieurs (+3,67 %) et 1,58 million de passages remontées mécaniques.

Le taux de secours reste particulièrement faible avec 185 interventions, soit 0,10 % des journées skieurs, confirmant la qualité des dispositifs de sécurité.

Les sites plus accessibles continuent de jouer un rôle essentiel dans l'offre touristique locale :

- **Col de Marcieu** : 66 jours d'ouverture et un chiffre d'affaires de 131 878 € TTC, en léger retrait (-6,42 %). La saison reste néanmoins honorable, avec une activité soutenue notamment autour de la luge. Fermeture le 21 mars.
- **Col du Barioz** : 97 jours d'exploitation pour un chiffre d'affaires de 28 169 € TTC, en légère hausse. Une fréquentation régulière et une offre diversifiée (ski, raquettes) appréciée.

### Une dynamique globale positive

Dans un contexte climatique toujours plus exigeant, ces résultats traduisent la capacité d'adaptation des stations, leur engagement en matière de sécurité et la pertinence de leur offre, tant pour les skieurs confirmés que pour les clientèles familiales et de proximité.

La saison 2025-2026 s'inscrit ainsi comme une année de consolidation et de progression, augurant des perspectives encourageantes pour les saisons à venir.

# Championnats Auvergne-Rhône-Alpes Élite 2026 : le Grand Prix d'Allevard - La Chapelle du Bard de retour



Le dimanche 7 juin 2026, le lac de la Mirande accueillera le **5<sup>e</sup> Grand Prix d'Allevard - La Chapelle du Bard**, support des **Championnats Auvergne-Rhône-Alpes Élite femmes et hommes**.

Organisée par le Grenoble Métropole Cyclisme 38 - Eybens Formation (GMC38-EF), sous l'égide de la Fédération Française de Cyclisme (FFC), cette journée sportive réunira les meilleurs coureurs régionaux sur un circuit exigeant et spectaculaire.

## Deux courses au programme

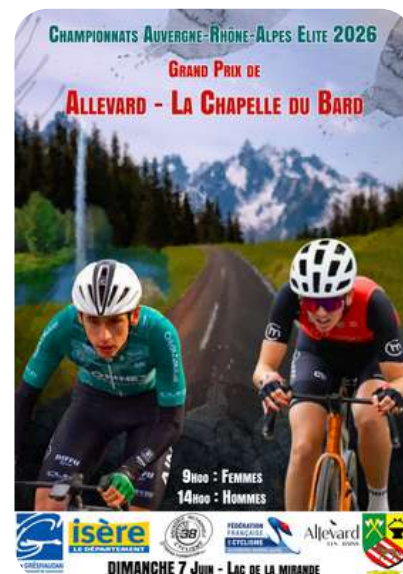
- 9h : départ des femmes - 93,12 km (12 tours - 920 m de dénivelé positif)
- 14h : départ des hommes - 155,2 km (20 tours - 1600 m de dénivelé positif)

Le circuit, long de 7,76 km, propose un profil varié avec une montée en direction de La Chapelle du Bard, suivie d'une descente rapide et technique, avant un retour en faux plat montant jusqu'à l'arrivée au lac de la Mirande.

## Organisation et accès

Une zone de ravitaillement sera installée sur la D209, accessible à pied depuis le départ, suivie d'une zone de délestage.

Afin de faciliter l'organisation, il est recommandé aux visiteurs de stationner sur les parkings Gymnase, Piscine, City Stade et Collège, et de laisser libres les parkings de la Mirande et de la zone d'activités pour les coureurs et les équipes.



## Circulation perturbée toute la journée

La course se déroulant en boucle, la circulation sera organisée en sens unique dans le sens de la course :

- Pour quitter Allevard : emprunter la route de la Ratz en direction de La Chapelle du Bard.
- Pour entrer à Allevard : passer par la route de la Mirande.

Cas particulier des riverains :

- Les habitants situés avant le chemin de l'Épinette pourront exceptionnellement l'emprunter en sens inverse afin de rejoindre Allevard via la route de la Mirande.
- Pour les habitations situées après le chemin de l'Épinette, il sera nécessaire de poursuivre jusqu'à La Chapelle du Bard pour ensuite revenir vers Allevard par la route de la Mirande.



➡ : sens unique de circulation le jour de la course.



Café associatif  
Allevard



## Le Pourquoi Pas, café associatif du Pays d'Allevard, est prêt à enchanter vos soirées !

Depuis 4 ans, l'association Le Pourquoi Pas a le plaisir de proposer à tous, petits et grands, d'ici ou de passage, des temps de rencontres, d'échanges, de partage. Tous les prétextes sont bons : autour de talents locaux, de concerts, de théâtre, de goûters, de projections, de conférences, d'ateliers de brico-déco, du salon de la BD, d'évènements s'inscrivant dans de plus larges projets comme le mois de la transition alimentaire... et collaborations avec d'autres associations et partenaires locaux comme ce fut le cas lors de l'organisation du Bal des Collégiens, puis des Lycéens.

En adéquation avec les valeurs que sont la solidarité, l'accès à la culture, le lien social, l'intergénérationnel...l'adhésion est libre, à partir d'1 euro, et valable pour toute l'année civile, mais elle n'est pas obligatoire : toutes leurs actions sont ouvertes à tous et toutes, adhérents ou non.

Vous ne les connaissez pas encore ? N'hésitez pas à pousser la porte du local du café situé dans le Parc des Thermes d'Allevard, à côté de l'aire de jeux et du préau, lors de l'ouverture hebdomadaire du jeudi soir entre 20h et 22h (hors jeudi de l'Ascension et vacances scolaires).

Vous avez du temps et des idées ? N'hésitez pas à les rejoindre pour faire vivre Le Pourquoi Pas, en tant que bénévole ponctuel ou régulier.

### *Petit aperçu du programme à venir :*

.....

- **6 juin** : Repas partagé : apportez la spécialité culinaire de votre région, d'ici ou d'ailleurs à partir de 19h. Sous le préau du Parc des Thermes.
- **12 juin** : Bal folk avec le groupe Arkenché and Co au Splendid en soirée, au profit de l'école élémentaire d'Allevard : ça va danser !
- **19 juin** : Cabaret d'Impro par Cel'Impro, sous le préau du Parc des Thermes, ouverture 19h, spectacle à 20h.
- **27 juin** : Spectacle familial, participatif, conté, slamé et chanté de Petit Nömad sous le préau du Parc des Thermes, ouverture 19h de la petite restauration, spectacle vers 19h30.
- **4 juillet** : Concert de Jude's ketchup, sous le préau du Parc des Thermes, ouverture 19h, concert 20h.
- **18 septembre** : soirée dans le cadre de la Semaine du Patrimoine.
- **20 septembre** : Un dimanche en Fanfare, sous le préau du Parc des Thermes à 17h, goûter partagé, apportez vos gateaux dès 16h30, on s'occupe des boissons.

## De nombreuses créations artistiques exposées à la bibliothèque municipale "La Source des mots"



La bibliothèque met à l'honneur les créations des enfants du centre de loisirs d'Allevard !

Vous pourrez y découvrir une exposition de pop-up, ces créations en papier qui prennent vie en volume lorsqu'on ouvre une page, réalisées par les enfants du centre de loisirs d'Allevard. Ce projet s'inscrit dans le cadre du Projet Local d'Éducation Artistique et Culturelle (PLEAC), financé par la Communauté de Communes Le Grésivaudan et animé par Emmanuelle Brunot, ingénieure papier. Depuis le début du mois de février, plusieurs ateliers ont été organisés les mercredis au PEJ et à la bibliothèque pour donner naissance à ces œuvres originales.

Les enfants du centre de loisirs exposent également leurs masques, visibles dans les espaces de la bibliothèque, qui ont été réalisés durant les vacances d'hiver à l'aide de livres de la bibliothèque inutilisés ou abîmés.

Venez nombreux découvrir ces œuvres à la bibliothèque La Source des Mots.



## Le mois de juin à la bibliothèque municipale



### **Mercredi 3 juin à 19h : Rencontre avec une autrice, Cycle "Polar de nature"**

Dans le cadre du Club Cinémots, venez rencontrer Isabelle Adam autour de son livre Les sentinelles du Wild. Au programme : échanges, discussions sur le métier d'auteur et moment convivial autour d'un verre et de quelques snacks.

### **Vendredi 5 juin à 20h30 : Projection au cinéma Bel'donne, Cycle "Polar de nature"**

Le Club Cinémots vous propose de (re)découvrir sur grand écran le film culte Les Rivières pourpres, réalisé par Mathieu Kassovitz, avec Jean Reno et Vincent Cassel. Une soirée intense et immersive à ne pas manquer !

### **Vendredi 19 juin à partir de 17h30 : Soirée Rétrogaming**

La bibliothèque municipale La Source des Mots vous invite à un voyage dans le temps : consoles cultes, jeux mythiques et ambiance vintage. Que vous soyez passionné ou curieux, venez jouer, partager et vous amuser dans une atmosphère conviviale. Événement gratuit et ouvert à tous.

### **Samedi 20 juin de 10h à 12h : Cercle de gratuité**

Apportez ce dont vous n'avez plus besoin : jouets, vêtements, livres, vaisselle, déco, petit électroménager... (propres et en bon état). Prenez librement ce qui vous sera utile ! Les objets non récupérés seront confiés à une recyclerie.

Infos : [www.gratweet.org](http://www.gratweet.org)

# Jeunesse & éducation

## Sport et emploi : une rencontre autrement à Allevard

Le jeudi 23 avril, la commune d'Allevard a accueilli une initiative originale mêlant activité sportive et insertion professionnelle, à l'initiative de la Mission Locale Grésivaudan Alpes Métropole, en partenariat avec le Lycée Professionnel du Bréda et le Basket Pays d'Allevard.

Cette journée, organisée en deux temps, a permis de proposer une approche différente de la rencontre entre jeunes et employeurs.

Un premier temps sportif a réuni participants et recruteurs autour d'une activité basket encadrée, complétée par des animations proposées par l'École municipale des sports, notamment de la carabine laser et du ping-pong. Ce moment convivial a favorisé des échanges plus spontanés, permettant de créer du lien dans un cadre moins formel que celui d'un entretien classique.

La journée s'est poursuivie par un temps de job dating, permettant aux jeunes d'échanger directement avec plusieurs entreprises du territoire : FAM Vallon de Sésame (Crêts-en-Belledonne), EHPAD La Ramée (Allevard), Tridentt Intérim (Montmélian), McDonald's (Grésivaudan), l'AFIPH Adom' et le service Ressources Humaines de la Mairie d'Allevard.

Plusieurs publics étaient présents, notamment des élèves en formation professionnelle (métiers de l'accueil, accompagnement, soins et services à la personne, hôtellerie-restauration), ainsi que des jeunes accompagnés par la Mission Locale.

La municipalité tient à remercier l'ensemble des partenaires, les entreprises participantes ainsi que les jeunes présents, qui ont contribué au succès de cette action.

Cette initiative illustre l'intérêt de formats innovants pour favoriser la rencontre entre jeunes et employeurs, et accompagner l'insertion professionnelle sur le territoire.



## Centre de loisirs d'Allevard-les-Bains

### Vacances de printemps 2026

Le centre de loisirs d'Allevard a accueilli les enfants durant les deux semaines des vacances de printemps, du 7 au 17 avril 2026.

Au total, 217 enfants ont participé à ces vacances placées sous le signe du printemps, à travers de nombreuses activités ludiques, créatives et sportives. Les plus jeunes ont pu découvrir la nature et profiter d'activités adaptées à leur âge, tandis que les plus grands se sont initiés à différents sports encadrés et animés par Carole, du service des sports de la commune.

Au programme : tournois de football, de volley-ball et de ping-pong, mais également découverte des arts du cirque et de l'acrosport. L'association NEXTAPE est également intervenue auprès des enfants pour une initiation au hip-hop, une activité très appréciée des participants.

Chaque semaine, une sortie a été proposée afin de permettre aux enfants de découvrir de nouveaux lieux et de nouvelles activités. Les maternelles se sont amusés à la « Plaine de jeux », tandis que les primaires ont profité d'activités comme le trampoline et le Gellyball au K Park's d'Albertville. Les enfants ont aussi passé une journée au parc Paul Paturel à Crolles, où ils ont pu jouer à la thèque dans les grands espaces verts et profiter des nombreux équipements du parc : toboggans, balançoires et tyroliennes, avec une vue imprenable au pied de la Dent de Crolles.



Les vacances d'été approchent désormais à grands pas. Le centre de loisirs ouvrira ses portes du 7 juillet au 21 août 2026. Les réservations peuvent être effectuées directement via le portail famille INOE.



### Semaine Héritage Olympique et Paralympique à l'école Pierre Rambaud

L'école municipale des sports et les enseignants de l'école Pierre Rambaud, ont organisé une semaine "Héritage Olympique et Paralympique" placée sous le signe du sport, du partage et de la sensibilisation au handicap.

L'événement a débuté par une cérémonie d'ouverture festive avec le passage d'une flamme olympique fabriquée par les enfants et les équipes encadrantes. Tout au long de la semaine, les élèves ont participé à différentes activités sportives à La Pléiade, encadrés par Carole De La Cruz et les enseignants de l'école.

Le temps fort de cette édition a été la découverte du Quad Rugby avec la participation de joueurs du club de Grenoble. À travers des démonstrations et des échanges avec les sportifs, les enfants ont pu découvrir le handisport et porter un regard nouveau sur le handicap, autour des valeurs de respect, de solidarité et de dépassement de soi.

Une semaine riche en découvertes et en émotions, très appréciée par l'ensemble des élèves et des équipes encadrantes.

# Solidarité & social



## Rencontres et engagements au service de nos aînés

Ces dernières semaines ont été riches en échanges et en rencontres autour de nos structures sociales locales. Nous avons eu le plaisir de rencontrer Madame Beck, directrice de l'EHPAD de la Ramée, ainsi que les membres du Conseil de la Vie Sociale. Nous avons également échangé avec Madame Lardière, présidente de l'ADMR, à l'occasion de leur assemblée générale.

D'ores et déjà, nous pouvons affirmer le travail remarquable engagé au sein de ces structures. Nous souhaitons adresser une pensée toute particulière à l'ensemble du personnel, souvent discret, mais dont l'engagement quotidien mérite d'être pleinement reconnu et valorisé.

Un objectif commun se dessine clairement : renforcer la collaboration, encourager le partage et travailler ensemble pour améliorer toujours davantage la qualité de vie de nos aînés. Il s'agit notamment de leur offrir un accès élargi à des balades, des activités variées et des spectacles culturels. Le développement de projets intergénérationnels au sein des structures constitue également une priorité forte.

Dans cette dynamique, nous avons engagé un projet porteur de sens : "Vélo sans âge". Une rencontre avec Sophie Mariotti, responsable de l'antenne de Froges, nous a permis d'en préciser les contours. Ce projet, qui figurait parmi nos engagements de campagne, vise l'acquisition d'un premier triporteur permettant d'emmener deux personnes en promenade. Si cette première étape est concluante, l'objectif sera, dans les années à venir, de compléter l'équipement avec un triporteur adapté aux personnes en fauteuil. Nous aurons l'occasion de revenir sur les avancées de ce projet dans un prochain numéro.

Par ailleurs, une première visite de convivialité a récemment été organisée chez une habitante. Ce moment simple mais précieux a été marqué par une grande satisfaction et un bonheur partagé, avec déjà une invitation à renouveler l'expérience.

Enfin, concernant le CCAS, nous avons reçu dix candidatures de grande qualité. Cinq personnes ont été retenues et seront prochainement informées par courrier. Les candidats non retenus seront invités à s'investir au sein du comité du CCAS. La date de la première réunion du conseil d'administration sera communiquée aux personnes concernées.

Ces initiatives témoignent d'une volonté forte : celle de construire, ensemble, une commune attentive, solidaire et profondément humaine.

## Un moment de partage à l'EHPAD La Ramée

Le vendredi 27 mars, l'EHPAD La Ramée a accueilli les artistes du spectacle JE SUIS pour une représentation privée pleine d'émotion.

En présence des élues Béatrice LEBEAU, Patricia ARNAUD et Véronique DESROZES, les résidents ont partagé un moment convivial autour d'un spectacle portant un message fort de tolérance, d'inclusion et de vivre-ensemble.



## Prévention des chutes : conférence pour comprendre et agir

Le mardi 21 avril, la mairie d'Allevard a accueilli une conférence dédiée à la prévention des chutes, organisée par la CPTS Grésivaudan (Communauté Professionnelle Territoriale de Santé).

Gratuite et ouverte à tous, cette rencontre a permis d'informer les participants sur les risques de chute, leurs conséquences et les moyens de les éviter au quotidien. Animée par une kinésithérapeute du territoire, Perrine BALME-GUEGAND a apporté des conseils concrets pour adopter les bons réflexes et préserver son équilibre.

Ce temps a également été l'occasion d'échanges conviviaux entre les participants et les intervenantes, Béatrice LEBEAU et Véronique DESROZES, favorisant le dialogue et le partage d'expériences.

À l'issue de la conférence, les participants ont pu s'inscrire à un cycle de 8 ateliers « équilibre », proposés gratuitement, afin de prolonger cette démarche de prévention et de maintien de la forme.



## Un cercle de gratuité solidaire à Allevard

Depuis 4 ans déjà, la commune d'Allevard, en partenariat avec la bibliothèque "La Source des Mots" accueille le Cercle de Gratuité, un événement solidaire qui attire de plus en plus d'habitants. Organisée devant la bibliothèque, cette initiative repose sur un principe simple : chacun peut déposer des objets dont il n'a plus besoin et repartir avec ce qui lui est utile, sans aucun échange d'argent.

Vêtements, livres, jouets, vaisselle ou encore petit électroménager sont proposés librement. Les participants apprécient grandement cette démarche à la fois économique et écologique.

Le Cercle de Gratuité s'inscrit dans une dynamique locale de réduction des déchets et de solidarité. Les objets qui ne trouvent pas preneur sont ensuite confiés à des structures de recyclage, évitant ainsi le gaspillage.

Au-delà de l'aspect matériel, l'événement est aussi un moment de rencontre et de partage entre habitants. Il est également une occasion de réjouissance avec la Chorale des Enfants de l'école maternelle sous la direction de Véronique Vivant.

Dans un contexte de hausse du coût de la vie, cette initiative rencontre un succès croissant et renforce les liens au sein de la communauté.



**Prochaine édition le  
samedi 20 juin 2026 !**



# Sécurité & prévention



## La police municipale au service de la tranquillité publique

La police municipale occupe une place essentielle au cœur de la vie quotidienne. Souvent perçue à travers ses interventions visibles, elle remplit pourtant une mission bien plus large : celle de veiller, jour après jour, à la tranquillité publique, à la sécurité de tous et au respect du cadre de vie que nous partageons.

Proche des habitants, elle est avant tout une police de proximité. Cette connaissance du terrain lui permet d'agir avec discernement, en privilégiant le dialogue, la prévention et la médiation. Car assurer la sécurité ne consiste pas uniquement à sanctionner, mais aussi à écouter, expliquer et apaiser.

Ses missions sont nombreuses : sécurisation des abords des écoles, surveillance de la voie publique, respect des règles de stationnement et de circulation, lutte contre les incivilités, soutien lors d'événements locaux... Autant d'actions qui contribuent à préserver un environnement serein et harmonieux.

La police municipale joue également un rôle important aux côtés du tissu associatif. Elle accompagne les associations dans l'organisation de leurs manifestations, les conseille dans leurs démarches administratives liées à la sécurité et veille à la mise en place de dispositifs adaptés pour garantir le bon déroulement de leurs activités. Cette collaboration étroite permet de soutenir la vitalité locale tout en assurant la protection de tous les participants. N'hésitez pas à leur demander des conseils ou des informations.

Après le temps nécessaire du conseil, de la prévention et de l'information vient aussi celui de la sanction. Si celle-ci n'est jamais une finalité en soi, elle demeure indispensable à la préservation de l'intérêt général, notamment lorsque le comportement d'une minorité pénalise le savoir-vivre ensemble. Il est en effet difficile d'accepter des stationnements anarchiques qui entravent la circulation des piétons, des personnes à mobilité réduite, des parents avec poussettes ou, plus largement, de l'ensemble des usagers de l'espace public.

De la même manière, les déjections canines constituent une source récurrente de nuisances. Le comportement de quelques propriétaires de chiens pénalise l'ensemble des habitants et nuit à l'image de notre commune, alors même que des efforts importants sont réalisés en matière de propreté. Pour accompagner les usagers, la municipalité a mis à disposition des sacs dédiés, accessibles via des distributeurs installés sur le territoire ainsi qu'en mairie.

La sécurité est une responsabilité partagée. Chacun, à son niveau, peut contribuer à cette dynamique en adoptant un comportement respectueux et en signalant les situations préoccupantes. La police municipale en est un pilier, au service de l'intérêt général et du bien-vivre ensemble. Soutenons son action et reconnaissons l'engagement quotidien de celles et ceux qui œuvrent, souvent dans l'ombre, pour notre tranquillité.



## Attention aux fraudes : des messages de plus en plus réalistes

La Ville d'Allevard souhaite sensibiliser les habitants à l'augmentation des tentatives de fraude par SMS, e-mails ou messages instantanés.

Ces dernières années, ces pratiques se sont nettement sophistiquées. Avec l'évolution des outils numériques et de l'intelligence artificielle, les messages frauduleux peuvent désormais être particulièrement réalistes : texte sans fautes, ton officiel, logo d'entreprise, et parfois même des éléments visuels crédibles comme une photo de colis avec votre nom sur une étiquette.

Un exemple fréquent : vous recevez un message indiquant "votre colis ne rentre pas dans la boîte aux lettres", avec un lien pour reprogrammer la livraison. Le message semble fiable, mais il est en réalité frauduleux. L'objectif est de vous pousser à cliquer sur un lien afin de récupérer vos données personnelles ou bancaires.

Dans tous les cas, il est essentiel de rester vigilant :

- Ne cliquez jamais sur un lien suspect.
- Ne communiquez jamais vos coordonnées bancaires ou mots de passe.
- En cas de doute, rendez-vous directement sur le site officiel de l'organisme concerné, sans passer par le lien reçu.

Ces tentatives visent tout le monde, mais peuvent particulièrement piéger les personnes les plus vulnérables. Il est donc important d'en parler autour de soi et de relayer ces bons réflexes.

Un doute ? Mieux vaut ne pas cliquer et vérifier par soi-même directement sur les sites officiels.



## Adaptation de l'éclairage extérieur de La Pléiade pour renforcer la sécurité



Dans le cadre de la mise à disposition de la salle de La Pléiade aux associations et aux différents usagers, les élus ont souhaité adapter les conditions d'éclairage extérieur afin de renforcer la sécurité lors de la sortie des lieux.

Ainsi, les horaires d'éclairage seront étendus jusqu'à 3h00 du matin. Cette mesure vise à garantir un environnement rassurant et sécurisé pour l'ensemble des utilisateurs, notamment lors des départs tardifs.

Conscients des enjeux liés à la préservation de l'environnement et à la maîtrise des consommations énergétiques, les élus ont également veillé à intégrer une approche responsable. Sur cette plage horaire prolongée, l'intensité lumineuse sera volontairement réduite. Ce dispositif permet de limiter les nuisances lumineuses et de favoriser une utilisation plus frugale de l'énergie, tout en maintenant un niveau d'éclairage suffisant pour assurer la sécurité de tous.



## Élus du collectif "Les Allevardins"

Nous tenons à exprimer notre profonde gratitude aux 751 Allevardines et Allevardins qui nous ont accordé leur confiance.

Aujourd'hui, nous comptons cinq élus au sein du conseil municipal, portés par le soutien précieux des vingt-quatre autres colistiers ayant partagé cet engagement et des nombreux amis et soutiens qui nous ont accompagnés au long de cette belle aventure. Ces élus sont votre voix pour défendre vos intérêts et exprimer vos besoins, ils sont à disposition pour vous rencontrer, vous écouter et relayer votre expression.

Nous rejoignons ce mandat dans un esprit d'ouverture et de mesure. Nous serons animés par une bienveillance constante, mais également par une exigence sans compromis. Nous agirons dans l'intérêt de chacune et chacun, y compris des abstentionnistes, qui demeurent encore largement majoritaires. C'est parce qu'il devient prioritaire de renouer la confiance et de les ramener à l'enthousiasme du devoir citoyen que nous serons particulièrement attentifs à la présence effective de Madame le Maire, au regard de ses nombreux mandats cumulés, ainsi qu'à la nécessaire sobriété de la gestion municipale afin de réduire significativement la dette et alléger la pression fiscale dès que possible.

Ce mandat qui s'ouvre marque une étape nouvelle pour Allevard. Pour notre collectif, il constitue le point de départ d'une dynamique tournée vers les prochaines échéances municipales, une aventure que nous écrivons avec vous, dans l'esprit authentique de notre belle commune montagnarde.

APEL St Hugues



Classes en 6



A Toi De Jouer



Confrérie St Joseph



Pays d'Allevard Football Club, v.r.visuals



Conseil municipal des jeunes



# État civil

**Les naissances et les mariages ne sont publiés qu'avec l'accord des personnes concernées : pour les mariages, celui des époux ; pour les naissances, celui des parents.**

*Lors de la déclaration de naissance, les parents doivent cocher la case "Autorise la publication dans la presse". Si cette autorisation n'a pas été donnée, une parution dans le journal municipal reste possible à condition que les parents en fassent expressément la demande auprès de la mairie.*

## BIENVENUE

29/01/2026 PANICO YAGOUBI Giovanni

14/02/2026 ALLAËRT Ezio



## ILS S'AIMENT

07/03/2026 AMELINE Sonia et CARRASCOSA Ludivine

18/04/2026 BLAGOJEVIC Nenad et VUCIC Snezana

## ILS NOUS ONT QUITTÉS

31/12/2025 BAMBINA Jordane

04/01/2026 CUQ Simone épouse SCHULLER

07/01/2026 BORDELET Vincent

08/01/2026 MANNHEIM Renée

12/01/2026 BECCARI Maria épouse PIZZANELLI

20/01/2026 BIDAUD Maud

26/01/2026 MIGNOT Liliane épouse GRAN

28/01/2026 REVOL Hélène épouse TURPIN

30/01/2026 JANOT Jean

30/01/2026 PANTEL Michaël

06/02/2026 MONTMAYEUR Raymonde épouse VIZIOZ

11/2/2026 MENDOUGA Marie épouse GIRARD

13/02/2026 CLAVILIER Juliette épouse SALVI

16/02/2026 TOULOUSE Alain

21/02/2026 FÈGE Raymonde épouse OUISE

08/03/2026 COHARD Fernande épouse MONTMAYEUR

18/03/2026 LANGLET Jean-Marie

18/03/2026 OBERLÉ Jean-Pierre

22/03/2026 NETTER Georges

26/03/2026 DEXTRE Josianne épouse CHARLOT

28/03/2026 LAIR Jacqueline épouse LELODEY

09/04/2026 TANNER Hélène épouse CHATEL

12/04/2026 BALZANO Vincenza

13/04/2026 DUCRUY Yveline

15/04/2026 MOSCHARD Gilles

26/04/2026 GENDRE Arlette épouse SCHIELE





# 20 FÊTE DE LA juin MUSIQUE

2026

BELVÈDÈRE DU BASSIN DU FLUMET  
CRÊTS EN BELLEDONNE

DARANY

FANNY  
LAJOIE

18H00

PEP'S

19H00

TOM  
FRAGER

20H00

TRIBUTE

M

21H00

FEU  
D'ARTIFICE

22H45

DJ  
PAT

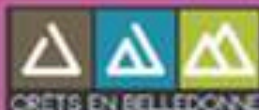
23H00

DÈS 17H00 MARCHÉ ARTISANAL

BUVETTE - SNACKING

REPLI A LA PLÉIADE À ALLEVARD SI MAUVAIS TEMPS

Allevard  
LES BAINS



LA COMMUNE D'ALLEVARD-LES-BAINS EN PARTENARIAT AVEC LA COMPAGNIE LE BATEAU DE PAPIER  
PRÉSENTE

# LES FOLLES JOURNÉES DU CLOWN



ALLEVARD  
LES-BAINS